

*La sincérité de l'information financière*

*Propos d'introduction*

Compagne Nationale des Experts-comptables de Justice  
Toulouse, 21 septembre 2012

Marie-Anne Frison-Roche  
Professeur des Universités et Directeur de *The Journal of Regulation* (J.R.)

# Plan

**Préalable** : L'ambiguïté de la notion même de norme comptable

## I. Les glissements en train de s'opérer

- A. Le glissement de la « sincérité » à la « vérité » : l'exactitude et la « valeur »
- B. Le glissement du temps pertinent : le présent entre le passé et le futur

## II. Les explications de ces glissements

- A. La comptabilité happée par la finance
- B. La reconstitution happée par l'engagement

La sincérité est-elle en train de devenir une notion vide ? Les conséquences sur la responsabilité

## Préalable

# L'ambiguïté de la notion même de norme comptable

- ✓ La norme est une convention posée par la volonté
- ✓ Elle est légitime si son auteur est légitime (législateur qui a posé le « Plan comptable ; profession qui a posé les normes internationales)
- ✓ Elle est légitime si les entreprises les utilisent, alors qu'elles pourraient ne pas le faire (norme IFRS).
- ✓ Elle est légitime si elle est de « bonne qualité », c'est-à-dire qu'elle remplit sa finalité : conception **téléologique** et **instrumentale** de la norme. La norme est légitime si elle est efficace (droit économique)
- ✓ L'enjeu majeur est donc : déterminer le but de la comptabilité

## Préalable

### L'ambiguïté de la notion même de norme comptable

- ✓ Si la comptabilité est une convention, exprimée par des normes, alors si l'on connaît et s'accorde sur son but, alors on saura les normes à retenir et sur lesquelles s'accorder
- Exemple : faire une norme comptabilisant la richesse de propriété intellectuelle ?
  - Quid de la norme comptable sur le crédit-bail ?
- ✓ comptabilité = addition d'application de normes isolées, donnant une « image »
  - ✓ « Séquence figée » : exact, fidèle et sincère
    - ✓ Mais à quelle fin
      - Les glissements en train de s'opérer(I)
      - Les explications de ces glissements(II)

# I. Les glissements en train de s'opérer

## A. LE GLISSEMENT DE LA SINCERITE A LA « VERITE » : L'EXACTITUDE ET LA « VALEUR »

### 1. La remise en cause de l'idée selon laquelle les normes comptables sont des conventions en distance avec la réalité

- ✓ La passion de la société pour la « vérité », que le **droit** et le **juge**, via l'**expert**, doit lui fournir.
- ✓ La comptabilité dirait la « vérité » sur la société.
- ✓ Or, les normes sont des conventions, des artefacts. Elles ne reproduisent pas directement le réel
- ✓ Si on le croyait, transitivement, on ferait jouer au juge un rôle d'inquisiteur et à l'expert-comptable judiciaire un rôle excessif de révélateur

# I. Les glissements en train de s'opérer

## B. LE GLISSEMENT DU TEMPS PERTINENT : LE PRESENT ENTRE LE PASSE ET LE FUTUR

### 1. La conception classique de la comptabilité restituant l'état présent d'une société par des éléments établis dans le passé

- ✓ Le temps pertinent de la comptabilité est le passé
- ✓ Cela paraît tautologique : seul le passé est certain et pour constituer la « photo » de l'entreprise, il faut que les pixels soient nets
- ✓ Ainsi, pour les tiers, pour les actionnaires, pour les dirigeants, il faut connaître le présent grâce au passé.
- ✓ C'est la fonction de la comptabilité.

# I. Les glissements en train de s'opérer

## B. LE GLISSEMENT DU TEMPS PERTINENT : LE PRESENT ENTRE LE PASSE ET LE FUTUR

### 1. Le glissement de la comptabilité vers le futur

- ✓ La comptabilité est en train de glisser vers le futur
- ✓ Le mécanisme des provisions en a certes été le signe avant-coureur, intégrant dans le présent le futur
- ✓ Cela se conçoit pour le **futur virtuel**, cela ne se conçoit pas pour le futur radical, car cela contrarie la fonction de la comptabilité.
- ✓ Il faut donc comprendre pourquoi ces glissements majeurs ont eu lieu, et prendre acte que la fonction de la comptabilité aurait changé, avec les conséquences sur les exigences sur la sincérité.

# II. Les explications des glissements en train de s'opérer

## A. LA COMPTABILITE HAPPEE PAR LA FINANCE : LE CENTRAGE SUR L'EXACTITUDE

### 1. Information comptable et information financière

- ✓ Le marché financier, les banques, les investisseurs, utilisent la valeur de marché
- ✓ Le marché reproduit la valeur d'une entreprise, puisqu'il produit en permanence une « cotation ».
- ✓ Difficulté : tous les marchés ne sont pas liquides, toutes les entreprises non-cotées ne sont pas en « liquidation virtuelle » (principe de continuation)



# II. Les explications des glissements en train de s'opérer

## A. LA COMPTABILITE HAPPEE PAR LA FINANCE : LE CENTRAGE SUR L'EXACTITUDE

### 2. La comptabilité happée par la finance

- ✓ La bijection selon laquelle :
  - Le marché est ce qui forme l'information comptable
  - La comptabilité est ce qui forme l'information du marché

Est une bijection hautement critiquable et non vérifiée.

- ✓ Information comptable et information financière se superposent, ne se confondent, car leur finalité ne sont pas les mêmes.

# II. Les explications des glissements en train de s'opérer

## A. LA RECONSTITUTION DU PASSE PAR LA COMPTABILITE REMPLACEE PAR L'ENGAGEMENT POUR LE FUTUR

### 1. L'entreprise s'engage pour le futur par la comptabilité

- ✓ Par la pression des investisseurs, les managers prennent des engagements, notamment de « retour sur investissements »
- ✓ Ils demandent à ce que leurs déclarations aux AGO soient intégrés dans les comptabilités : le futur entre la comptabilité par le biais de l'engagement.
- ✓ Ce n'est plus une photo des engagements prix (conception patrimoniale), mais une façon de prendre des engagements;
- ✓ Déviation par la pression des marchés financiers.

# Propos finaux d'ouverture

## LA SINCERITE SERAIT-ELLE EN TRAIN DE DEVENIR UNE NOTION VIDE?

- ✓ Remplacé par l'exactitude, la vérité, le marché, la garantie de l'investisseur
- ✓ Bien ou non ?
- ✓ Si c'est mal, possibilité de découpler ? Comptabilité prudentielle, comptabilité patrimoniale.
- ✓ Pourquoi est-ce mal ? Parce que la « sincérité » n'est pas cette série de notion objective : c'est avant tout une qualité subjective, une vertu. La sincérité des comptes, c'est aussi la sincérité de celui qui les établie. C'est cela que l'expert doit mesurer. Cela, le marché y est indifférent.